



Discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux le 19 janvier 2019 par le maire Alain PIERRE

Alain PIERRE

Maryvonne Brandazzi ne pouvant être présente Vincent HUMBERT a adressé les vœux du conseil municipal au maire.

J'adresse tout d'abord un grand merci à Vincent HUMBERT adjoint au maire pour les bons vœux qu'il vient de nous adresser et en profite pour le remercier pour le travail accompli encore cette année dans le cadre de ses délégations au niveau des travaux de voirie et de l'urbanisme (notamment dans le cadre de la réalisation de la carte communale dont la création va se terminer par l'enquête publique cette année).

Merci à Michel VAUTHIER conseiller municipal pour la présentation des actualités sociales et culturelles qui se sont déroulées tout au long de l'année. Michel est très impliqué dans des actions de sensibilisation et de développement du "bien vivre" notamment auprès des seniors.

Merci à Pauline BABEY-FOLTZER conseillère municipale qui participe activement avec

Maryvonne BRANDAZZI et son équipe à la bonne gestion du personnel attaché au fonctionnement du groupe scolaire et des activités périscolaires.



Les salutations :

J'ai souvenir en 1989 et en 1990 des premiers

échanges de vœux qui ont eu lieu avec mon prédécesseur Charles REMY à la salle de mairie et puis ensuite tous les ans nous avons continué d'organiser cette sympathique réunion qui rassemble toutes les personnes qui contribuent au bien être de nos habitants : élus, bénévoles associatifs, acteurs économiques, personnel et habitants.

Voilà donc trente ans que je participe à cette cérémonie que je considère importante voir essentielle au maintien des bonnes relations entre les citoyens et des contacts directs avec les élus.

Je suis donc toujours aussi ravi de présider cette rencontre et de pouvoir saluer les nombreuses personnes qui ont répondu à l'invitation de notre conseil municipal et notamment nos collègues de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, du Conseil Départemental et nos parlementaires.

- J'ai donc le plaisir de saluer et remercier pour sa présence Stéphane VIRY notre député.

En de nombreuses occasions, nous nous rencontrons car Stéphane est très demandeur d'informations et souhaite rester au plus près des préoccupations des habitants, il ne cesse de

s'informer de nos besoins, de nos problèmes de façon à pouvoir argumenter, réclamer, proposer des amendements aux dossiers qui lui sont soumis dans le cadre de ses missions parlementaires.

En nous présentant régulièrement les actions qu'il mène au sein du palais Bourbon, Stéphane VIRY prouve, s'il le fallait encore, son implication. Je partage la vision de son rôle de député qui, dit-il : " doit être un élu de contact, un élu de bassin de vie et non l'agent d'un parti politique."

- Je salue Jackie PIERRE, sénateur des Vosges, qui répond toujours présent à toutes nos sollicitations et qui lui aussi est un élu de terrain, parfaitement informé des besoins de la vie rurale et qui, en raison de ses anciens mandats de Maire et de vice-président du Conseil Général peut s'exprimer au sein du sénat en connaissance de cause. (*Daniel GREMILLET est excusé*)

Daniel GREMILLET et Jackie PIERRE nous informent régulièrement des actions menées au sein du sénat et du résultat de leurs interventions.

Je constate que nombre de nos sénateurs ne manquent pas de courage car il ne se font pas toujours entendre pour tenter de corriger des erreurs d'appréciation qui aujourd'hui conduisent notre pays dans la colère générale. Une colère que nous avons cependant bien vu venir car jamais nous n'avions été aussi peu entendus par le gouvernement.

- Je salue Véronique MARCOT, Vice-présidente du Conseil Départemental (chargée des routes, du patrimoine et du développement du numérique), Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération (chargée du développement économique) et maire de Xertigny que je remercie pour sa présence à Uzemain. Véronique ne ménage pas ses efforts pour rendre notre territoire attractif et y attirer de nouveaux arrivants.

Un merci à Véronique MARCOT pour le soutien qu'elle a apporté à nos demandes d'aides financières auprès du Conseil Départemental ; aménagement du Roulon, voie communale devant la mairie mais aussi pour les travaux en cours pour l'amélioration du développement numérique dans notre commune et celles de toutes les Vosges.

- Je saluerai aussi Gilles CHAMPAGNE président du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, et adjoint au maire de Bonvillet qui nous fait l'honneur de sa présence.

Le SDEV qu'il préside avec ses 99 délégués venant de toutes les Vosges, ses 18 agents participe à l'amélioration des réseaux, aux investissements et à l'entretien de notre éclairage public dont il termine la cartographie. Il assure le contrôle du Concessionnaire distributeur de l'électricité (ENEDIS) et va réaliser l'enfouissement de nos réseaux d'électricité au centre d'Uzemain.

- J'ai aussi le plaisir de saluer :

- Mes collègues maires des communes voisines ou leurs représentants.

- Le représentant de la Communauté de brigades de gendarmerie : l'adjudant Dominique GLUCK ; merci pour votre présence et les liens de proximité que vous entretenez avec nos communes.

- Les chefs des centres de secours voisins, nos sapeurs-pompiers en activité ou retraités.

Je saluerai aussi :

- M. l'abbé Daniel REMY en retraite à Uzemain

- La directrice de notre Ecole Sandrine DIRAND et ses collègues

- Les présidents des associations, sapeurs-pompiers, chefs d'entreprises, artisans, commerçants, bénévoles, employés communaux, les habitants et les personnes récompensées aujourd'hui et bien évidemment, sans qui cette réunion ne serait pas possible, notre Conseil Municipal.

Merci à toutes et tous pour votre présence.



Après les présentations de Michel, Vincent et Pauline, il me revient donc le plaisir de vous adresser quelques informations et vous présenter mes vœux pour la nouvelle année.



Pauline vous a présenté les actions menées pour l'accueil de nos enfants dans le milieu scolaire et périscolaire.

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont été supprimées en raison notamment des coûts importants que nous aurions eu à supporter afin de les pérenniser, Pauline avait donné beaucoup de son temps au fonctionnement de ces activités. Avec de nombreuses heures de bénévolat, elle a participé activement à la gestion des activités et du personnel. Je profite de cette occasion pour la remercier pour les charges qu'elle assume toujours avec brio.

Pauline s'est portée volontaire pour piloter une commission chargée de préparer un dossier de rénovation du groupe scolaire. joyeuse et dynamique, Pauline mérite qu'on la remercie pour son travail.



- Vincent vous a présenté les chantiers auxquels il participe et dont il a reçu délégation avec des règles d'urbanisme soumises à une réglementation stricte et complexe à gérer. Je le remercie également pour son implication de tous les jours et aussi en tant que vice-président du Syndicat des Eaux des Monts Faucilles.

Je n'oublie pas dans les remerciements tous nos adjoints, conseillères et conseillers municipaux et particulièrement ceux qui ont des responsabilités et les assument tous les jours : Marcel BRICE délégué aux travaux de bâtiment et aux cimetières, Christian GADNEL qui s'occupe des problèmes de sécurité des bâtiments, de la voirie, de l'éclairage public, de Maryvonne BRANDAZZI qui s'occupe des affaires périscolaires et du Comité des fêtes, de toutes celles et ceux qui travaillent dans l'ombre bénévolement.

Je remercie aussi notre historien Michel CLAUDEL pour les recherches qu'il effectue et les précieux documents qu'il rédige.

Merci à Mauricette HABEMONT, Jacqueline THEVENIN, Christine MARANDEL, Christine LAMBACH-UEBERSAX, Anne LEBRUN, Stéphane THIEBAUT, Michel VUILLEMIN, pour leurs participations dans les diverses commissions .

Vincent vous a détaillé les travaux réalisés cette année et ceux à venir notamment ceux du centre d'Uzemain.

Ce projet vous a été présenté lors des vœux en janvier dernier ; il entre dans une phase concrète puisque le dossier étant quasiment bouclé, il ne nous reste plus qu'à lancer les appels d'offres dans les semaines qui viennent. Pour rappel c'est un chantier d'une valeur de 400 000€. A noter le remplacement du réseau d'eau potable par le Syndicat des Eaux pour 100 000 € HT. Au final après récupération de la TVA et déduction des aides et subventions il devrait en coûter à la commune : 140 000 €.



- Les travaux d'entretien de voirie prévus en 2019 vous ont également été présentés pour un montant de 100 000 € HT subventionnés à hauteur de 18 % par le conseil départemental.

- Le chantier concernant la rénovation thermique de la salle polyvalente débutera dès lundi 21 janvier. Si on prend en compte le total des aides provenant de l'Etat, de la Région, et du Conseil Départemental et après déduction du fond de compensation de la TVA, il devrait en coûter à la commune : 127 000 €.

Pour une dépense globale de près de 400 000€ TTC;

Un projet intéressant qui nous fera faire d'importantes économies sur les coûts d'énergie du chauffage et apportera un confort supplémentaire pour les utilisateurs.

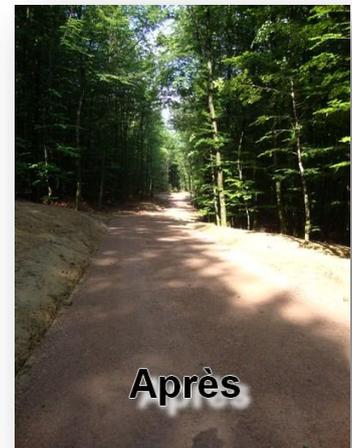
Le chantier a été attribué à une dizaine d'entreprises ce qui n'est pas sans retombées économiques pour notre territoire.

- Afin d'améliorer l'exploitation forestière de la forêt communale, il vous a été présenté la réalisation d'un chemin en forêt communale du Roulon sur une longueur de 550 m pour un coût total de 45 800€ HT.

Pour ce projet, des subventions pour un montant total de 32 000€ ont été accordées par l'Etat, la Région Grand Est et les Fonds Européens de Développement Régional.



Avant



Après

La réalisation d'un document d'urbanisme confié à la Chambre d'Agriculture est en cours d'élaboration et devrait se terminer cette année par l'enquête publique.

- Numérique



Le Plan d' Aménagement Numérique mis en place par le Conseil Départemental avec le concours de la région Grand Est se déploie à Uzemain : deux Points de Raccordement Mutualisés (PRM) en fibre optique ont été implantés : un au centre et un au Roulon.

La Région Grand Est, quant à elle, a promis la pose d'une prise fibre optique très haut débit pour chaque maison pour 2023.

La Communauté d'Agglomération et le Conseil Départemental financeront chaque branchement d'abonné.



- Tracteur

En raison de réparations trop coûteuses sur le tracteur communal (estimées à 20 000€), nous avons décidé d'acheter un nouveau tracteur d'occasion pour la somme de 45 000€. Ce tracteur étant indispensable pour le déneigement, le débroussaillage et divers travaux.

Les finances

Objet de toutes les attentions nos finances communales sont fort heureusement en bonne santé, malgré les évolutions et incertitudes des dotations de l'état.

En 2018, nos recettes ont été de **876 106 €** et nos dépenses de fonctionnement de **664 444 €**, ce qui nous a permis d'épargner **211 661€**.

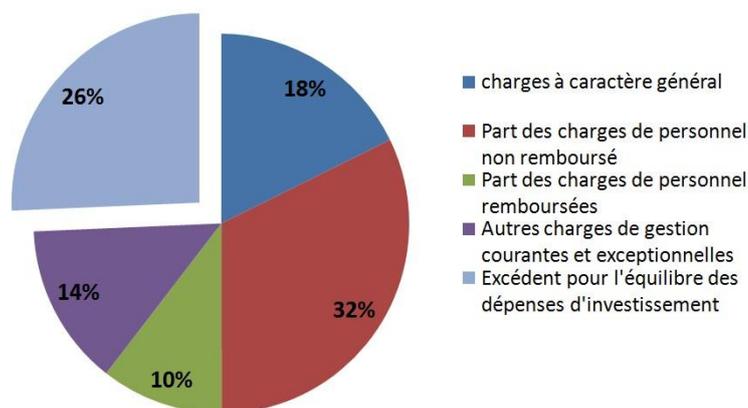
N'ayant pas d'emprunt, cette somme qui s'ajoute aux aides et subventions obtenues permet d'investir dans les travaux qui vous ont été présentés.

C'est donc **24%** de nos recettes que nous pouvons mobiliser.

Plus précisément encore si je tiens compte du remboursement de trop perçu, c'est en réalité **26% des dépenses de fonctionnement** qui sont consacrées aux dépenses d'investissement.

Avec l'excédent des années antérieures notre épargne nette à ce jour est de **554 000 €**.

Dépenses réelles hors trop perçu



Le personnel

Je m'adresse aussi aujourd'hui à notre personnel communal :

Seize personnes travaillent dans nos services, pour certaines à temps plein (8 agents de la fonction publique territoriale), pour d'autres, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine, ce qui représenterait au total une douzaine d'équivalents à temps plein.

La masse salariale qui représente 42% de nos dépenses de fonctionnement se monte à plus de 350 000 €.

Toutefois l'état nous aide à hauteur de 74 500 € en remboursement de salaires.

Sans cela, pour nous permettre d'assurer les mêmes services, nous devrions augmenter l'impôt et l'ensemble des taxes de plus de 36% !

Sur ce sujet, Stéphane VIRY, après avoir rencontré les élus, a défendu auprès de l'état les conséquences des mesures prises pour limiter et encadrer drastiquement le recrutement de ces personnels en contrat aidé qui, pour la plupart, ont bien besoin de ces embauches quoiqu'en dise le président de la république.

AVIS de Stéphane VIRY présenté au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi de finances pour 2019

"Je vous confirme que même si la situation économique du pays était plus prospère et la croissance plus généreuse, cela ne suffirait pas pour permettre à des hommes et à des femmes

durablement éloignés du travail de retrouver le chemin de l'emploi. Il est de la responsabilité de notre pays de dépenser de l'argent public pour leur permettre de trouver leur place dans la société. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 octobre 2018)".

Si seulement les cahiers de doléance pouvaient demander que soit proposé à toute personne sans emploi et bénéficiant du RSA d'accomplir dans la mesure du possible un travail dans nos collectivités en contrepartie de l'assistance dont il bénéficie.

Et nous avons de quoi faire !

C'est aussi en partie pour cette raison que nous n'avons pas pu maintenir les Nouvelles Activités Périscolaires trop coûteuses et faute d'aides financières pérennes et suffisantes.

Conseillers municipaux et personnel communal ont un point commun : travailler ensemble afin apporter des services de qualité à la population.

Une participation citoyenne privilégiée dans le monde rural en raison d'une organisation "en circuits courts" rapprochant élus et personnel au sein d'actions de terrain facilement identifiées.

Merci à nos employés pour tout le travail accompli encore cette année.

Disponibilité, réactivité, adaptabilité doivent couvrir un panel d'activités de plus en plus larges qui vont de la confection des repas, à l'entretien des bâtiments, à l'animation périscolaire, aux travaux de voirie, au débroussaillage, à la rédaction du journal communal, au déneigement, aux travaux de secrétariat toujours de plus en plus contraignants et exigeants malgré les outils informatiques que nous avons obligation d'utiliser.

Merci à nos agents pour le travail réalisé, leur disponibilité, et merci également aux élèves et élus qui sont chargés de les accompagner dans l'organisation des tâches qu'ils accomplissent.

Des services locaux qui se confortent

Une deuxième infirmière libérale installée à Uzemain

Le 1er février 2017 Jessica BRUNET infirmière libérale s'est installée dans un local de la mairie ; ses patients ont déjà pu apprécier ses compétences, sa gentillesse et son agréable sourire. Depuis le 20 novembre, elle s'est associée avec Virginie VUILLEMIN que nous accueillons avec plaisir.

Un repreneur pour l'entreprise de chauffage plomberie de Marcel BRICE

La reprise de l'entreprise par M. Benjamin MORICE est officielle de puis ce mois ci. On souhaite à M. MORICE pleine réussite dans son projet de reprise.

Mes engagements et nos partenaires

Il me semble aussi intéressant de lister quelques structures dont les compétences sont directement en liens avec les besoins de la commune.

- Bien évidemment la **Communauté d'Agglomération d'Epinal** occupe une place importante dans notre agenda. Véronique Marcot ou Stéphane VIRY pourront certainement vous donner quelques informations sur ses actions. Pour ma part, je suis me suis engagé à participer aux travaux de diverses commissions notamment celles : des affaires sociales, de la culture, du sport, de la communication, du tourisme et au Conseil d'Administration du Centre des Congrès.



- Je représente les communes au sein du bureau du **Conseil d'Administration du SDIS** ; il faut se rappeler son budget : 30 millions d'euros auxquels le conseil départemental participe à hauteur de 15 millions d'euros et les communes à hauteur de 11 millions (dont notre commune pour 28 000€). Le SDIS des Vosges en ce moment travaille au déploiement d'un nouveau réseau d'alerte, il a mis en service un nouveau Centre de



Traitement et de Régulation des Appels des Vosges et

la feuille de route fixe comme objectif le retour à un effectif de 3000 sapeurs-pompiers volontaires d'ici 2021. Le département des Vosges compte par ailleurs 400 jeunes sapeurs-pompiers en formation.

Notre centre de secours qui compte 25 sapeurs-pompiers volontaires est en capacité d'assurer des secours à personnes, des incendies et toutes sortes d'opérations diverses.



Bravo à Louis THIEBAUT sapeur pompier qui a reçu les félicitations du Directeur du SDIS pour avoir participé avec ses collègues à Uriménil au sauvetage d'une personne ; sans leur intervention et leur compétence elle aurait perdu la vie.

Une nouveauté : Le SDIS recrute et forme des sapeurs-pompiers volontaires qui peuvent n'intervenir que dans le cas des secours à personnes (*70% des interventions*)

- Je participe à l'administration du **Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges** en tant que vice-président.

En qualité d'autorité organisatrice, le SDEV a pour but d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique, dont le concessionnaire est ENEDIS. Outre les missions de contrôle du concessionnaire pour l'intérêt des usagers, le SMDEV assure la maîtrise d'ouvrages des travaux d'électrification rurale, le génie civil des réseaux de télécommunications.



Il assure également l'entretien et l'investissement du réseau d'éclairage public pour les communes vosgiennes qui le souhaitent. Pour les quatre années à venir, les marchés ont été signés pour 45 millions d'euros d'investissements.



- Je préside au bon fonctionnement du **Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles** qui a deux objectifs bien précis : apporter à chacune de ses 14 communes membres une qualité irréprochable de l'eau et ce au meilleur coût (1€15/m³ ht pour 2019). 190 Kms de conduites sont à entretenir avec leurs cinq châteaux d'eau et les deux stations de pompage et traitement.

- Depuis 2009, je suis membre de la **Commission Locale de l'Eau**, qui compte 44 personnes ; elle est composée de représentants des collectivités territoriales (pour moitié), de représentants des usagers (pour un quart) et des représentants de l'Etat (pour un quart).

La commission élabore un document : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau. Depuis sa création la CLE doit prendre en compte la baisse de niveau régulière de la nappe aquifère de la zone de Vittel, le SAGE doit concilier à la fois le développement économique, l'aménagement du territoire et la gestion durable des ressources en eau.

- Je suis également délégué au **Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**.

(SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale pour l'aménagement durable des 101 communes autour d'Epinal durant les 20 prochaines années).

Notre carte communale doit être compatible avec les orientations du SCoT notamment en matière du choix des zones constructibles.

Le SCoT a d'autres objectifs qui doivent permettre notamment :

- d'adapter l'offre d'habitat aux besoins et à la capacité financière des habitants,
- d'optimiser la valorisation des ressources énergétiques territoriales,
- de produire des énergies renouvelables respectueuses du cadre de vie.

Vous pouvez prendre connaissance de ses compétences sur son site internet :

<http://www.scot-vosges-centrales.fr>.



Je viens de citer quelques engagements que j'ai pris, non pas pour me valoriser, mais pour simplement montrer que les élus locaux ne passent pas seulement à la mairie pour se promener ou signer quelques papiers de temps en temps comme on peut le lire sur certains "blogs" ou réseaux sociaux, car en plus de leur responsabilité locale, les maires ont à s'investir dans des structures et commissions diverses ; cela, dans l'intérêt de leur commune. Ce ne sont pas des

"cumulards" comme on peut l'entendre régulièrement par ceux qui par tous les moyens tentent de discréditer les élus dans l'opinion publique.

Depuis que j'ai participé activement au sein de la Commission Locale de l'Eau à l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau dont le but est de préserver la ressource sur le territoire de Vittel-Contrexéville, afin de proposer des solutions qui puissent satisfaire à la fois le maintien de l'activité économique et les contraintes environnementales, jamais je n'avais

vu, ni entendu et ni supporté autant d'oppositions simplistes et dogmatiques voir d'insultes qui n'ont d'autre but que de ralentir le fonctionnement de nos institutions au nom de certains principes politiques.

Je souhaite que tout le travail fait par les élus de base que nous sommes ainsi que les députés qui représentent le peuple à l'assemblée nationale et les sénateurs qui représentent les élus territoriaux soit reconnu.

Que nous puissions vous apporter des satisfactions, fruits du travail produit, résultat des pouvoirs transmis par nos institutions que nous devons préserver coûte que coûte face à l'implantation d'une entreprise opportuniste de démolition de nos valeurs républicaines, de nos savoirs vivres, de la tolérance et du respect de chacun mis à mal notamment par l'utilisation imbécile des nouvelles technologies de communication au profit de ceux qui pensent avoir découvert la lune.



Avec pour support des revendications légitimes qui étaient recevables et que, pour certaines d'entre elles, je partage, belle occasion pour l'opinion de prendre le pouvoir et aveuglément tenter d'ouvrir les portes à une nouvelle dictature populiste dont l'histoire a bien montré toutes les horreurs commises par les régimes autoritaires mis en place de cette façon.

Que nous élus, si souvent injustement critiqués, puissions encore exercer nos

fonctions en toute sérénité pour le bien de l'intérêt général avec bien sûr votre soutien et celui de nos familles et la santé nécessaire à l'accomplissement de nos mandats.

Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à améliorer les conditions de vie des citoyens notamment nos associations, nos élus, notre personnel, nos sapeurs-pompiers, nos entreprises, le conseil départemental, régional et la Communauté d'Agglomération qui, plus qu'un partenaire, fait partie intégrante de notre vie communale.

Uzemain a encore bien des ressources à utiliser et développer malgré la dégradation du tissu économique de son territoire qui doit être à revitaliser.

Merci à toutes et tous pour l'écoute attentive de nos propos, merci encore pour votre présence et permettez moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne année 2019 principalement pour votre santé et la réalisation de tous vos projets.

Alain PIERRE